

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:

Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs

Pour les abonnements
s'adresser à:

Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
Lausanne

Compte de chèques pos-
taux II 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, archi-
tecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye,
professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte;
A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin,
architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte;
G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président;
M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: *Quelques propos sur l'enseignement des constructions du génie civil*, par F. HÜBNER, professeur de constructions métalliques et en bois à l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne. — *Esquisse d'une petite calculatrice technique*, par R. ZURLINDEN, ingénieur. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne: *Rapport du Comité sur l'exercice 1950*. — LES CONGRÈS: *II^e Congrès de l'Union internationale des architectes*; *Association internationale permanente des congrès de navigation*. — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

QUELQUES PROPOS SUR L'ENSEIGNEMENT DES CONSTRUCTIONS DU GÉNIE CIVIL

Par M. F. HÜBNER, professeur de constructions métalliques et en bois
à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne ¹

C'est donc ma dernière « leçon » — bien entendu entre guillemets, car je n'ai pas l'intention de faire une leçon à qui que ce soit. Alors même qu'il est tout naturel, une fois la limite d'âge atteinte, de céder la place à un jeune, ce n'est pas sans mélancolie que j'enregistre le fait de prononcer en ce jour un dernier discours en notre Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Avec les années, je me suis profondément attaché à l'enseignement — dans nos auditoriums et salles d'exercices — car il m'a procuré surtout des satisfactions, les déceptions et les ennuis ayant été bien rares. L'éducation professionnelle d'une nouvelle génération se révéla être une tâche si unique — j'ose même dire si splendide — que je me ressens aujourd'hui d'un vide pour l'avenir, vide qui ne pourra jamais être comblé, même si le hasard voulait que, par moments, je sois encore diverti par des appels à mon expérience d'ingénieur de bientôt cinquante ans d'activité.

¹ Le 5 juillet, en l'aula de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, M. le professeur F. Hübner, touché par la limite d'âge, prononçait sa dernière « leçon » en présence de nombreux étudiants et professeurs auxquels s'étaient joints les représentants des autorités et des milieux techniques.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs le texte de cet exposé par lequel l'auteur, au terme d'un long professorat et d'une activité féconde comme inspecteur de l'Office fédéral des transports, exprime de manière si personnelle et suggestive, quelles sont les joies, mais aussi les devoirs d'un enseignant technique bien compris et propre à éveiller chez les futurs ingénieurs un esprit apte aux études théoriques et un sens pratique qui s'acquière par une patiente observation des faits sur les ouvrages eux-mêmes.

Le *Bulletin technique* tient à s'associer ainsi aux hommages d'estime et de reconnaissance qu'adressent aujourd'hui anciens élèves et collègues à l'un des maîtres qui a le mieux servi en terre romande la cause de l'enseignement technique supérieur (Réd.).

Heureusement, de nombreux souvenirs adouciron ce sentiment de vide après une mission qui m'était d'autant plus chère que j'eus le bonheur de m'y vouer durant seize ans et demi. Ces souvenirs, je les dois avant tout aux relations toujours réjouissantes avec vous, Messieurs mes collègues professeurs, et je le dois aussi à l'atmosphère de confiance par laquelle mes étudiants m'entouraient en tous temps, à de bien rares exceptions près, et je le dois enfin à la liberté d'esprit qui caractérise l'enseignement à notre EPUL.

Grâce à la confiance des étudiants — pas seulement limitée aux questions techniques — nous abordâmes parfois des problèmes qui tout naturellement dépassèrent plus ou moins le cadre strict des sujets d'enseignement. Par des questions intelligentes, marquant la volonté de l'étudiant d'approfondir les problèmes, je fus souvent conduit au delà de ce qui me paraissait suffisant pour un cours général, au point même d'être parfois embarrassé pour formuler une réponse entièrement satisfaisante. D'autre part, des questions qui semblaient faire croire au premier abord à une intelligence moins vive, me démontraient des lacunes du cours, provenant généralement du manque de certains détails de l'exposé, matière courante pour les expérimentés, mais indispensables à l'étudiant pour comprendre l'essence d'un problème. Ainsi, nous profitâmes de cette confiance, étudiants et professeur.

Cependant c'est la liberté d'enseignement qui me procura le gain le plus précieux. Car, si l'enseignement est évidemment un devoir, dès le moment où l'on est honoré d'une pareille mission, on désire avoir au delà de ce devoir encore une satis-